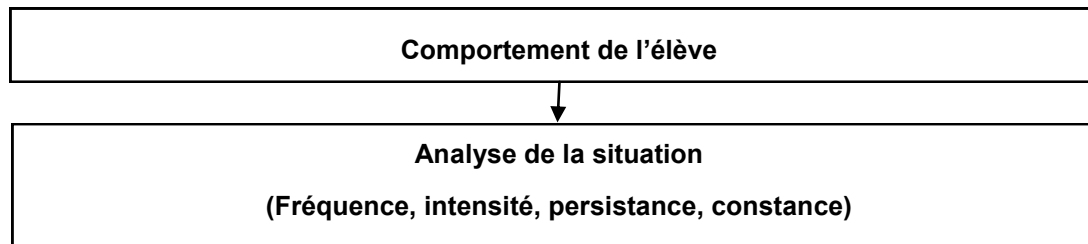


Démarche d'intervention graduée



Niveau 1

Quand

- Se manifeste à l'occasion, dans la moyenne de son âge, selon ses caractéristiques.
- Entraîne peu ou pas de conséquences dommageables pour soi ou pour les autres.
- S'observe de façon passagère ou épisodique.

Qui

- Tout membre du personnel témoin de la situation

Support possible :

- Enseignant répondant
- RED
- Enseignant ressource PC/TC
- Parents
- Professionnels
- Surveillants

Quoi

- Intervention directe du témoin
- Rappel et enseignement du comportement attendu
- Conséquences logiques
- Information au répondant

Niveau 2

Quand

- Se manifeste plusieurs fois par jour ou par semaine.
- Entraîne des conséquences pouvant occasionner un impact sur son fonctionnement ou sur son entourage.
- S'observe dans plusieurs contextes scolaires.

Qui

- Tout membre du personnel témoin de la situation

- Enseignant répondant
- Parents

Support possible :

- RED
- Enseignant ressource PC/TC
- Parents
- Professionnels
- Surveillants

Quoi

- Intervention directe du témoin
- Rappel et enseignement du comportement attendu
- Conséquences logiques
- Référence au répondant
- Communication aux parents
- Mesures de suivi et d'intervention possibles
- Feuilles de suivi
- Collecte de données
- Réflexion
- Réparation
- Médiation
- Rencontre individuelle
- Suivi individuel
- Recherche de solution
- Analyse du dossier en équipe
- Information à la direction responsable

Niveau 3

Quand

- Se manifeste de façon continue.
- Entraîne une perturbation grave pour l'élève ou l'entourage.
- S'observe dans plusieurs contextes scolaires.

Qui

- Tout membre du personnel témoin de la situation

- Enseignant répondant
- Parents
- Direction
- RED
- Professionnels
- Enseignant ressource PC/TC
- Partenaires externes

Quoi

- Intervention directe du témoin
- Rappel et enseignement du comportement attendu
- Conséquences logiques
- Référence au répondant
- Communication aux parents
- Mesures de suivi et d'intervention possibles
- Feuilles de suivi
- Collecte de données
- Réflexion
- Réparation
- Médiation
- Rencontre individuelle
- Suivi individuel
- Recherche de solution
- Analyse du dossier en équipe
- Information à la direction responsable

Comportements proscrits en tout temps

- Tout manquement qui constitue une atteinte grave au bien-être physique ou psychologique d'une personne ou présentant des éléments d'illégalité dans l'environnement scolaire ou virtuel :

- ◆ Violence *
 - ◆ Bataille
 - ◆ Intimidation
 - ◆ Cyberintimidation
 - ◆ Menace
 - ◆ Extorsion
 - ◆ Voie de fait
- ◆ Possession d'arme à feu ou d'une imitation d'arme à feu
- ◆ Possession d'objet dangereux
- ◆ Possession, consommation ou vente de drogue ou d'alcool *
- ◆ Vol
- ◆ Vandalisme

* *Se référer aux protocoles de l'école*

- Tout élève qui adopte ces comportements se verra imposer un arrêt d'agir et s'expose aux sanctions disciplinaires et aux mesures de suivi suivantes après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité) :

- ◆ Retrait
- ◆ Rencontre avec la direction, accompagné ou non des parents
- ◆ Réparation
- ◆ Suspension interne ou externe
- ◆ Réflexion
- ◆ Rencontre de médiation
- ◆ Plainte policière
- ◆ Référence aux services professionnels ou partenaires externes
- ◆ Expulsion de l'école
- ◆ Toute autre mesure disciplinaire pertinente selon la situation